

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Etudes, de la Programmation et du Patrimoine
Service Gestion Immobilière
12564

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN**

OBJET : Avenant n°2 au bail de location du 1er janvier 1988 entre le Département des Bouches-du-Rhône et la SCI Haut de l'Arc portant sur les locaux situés 147 rue Féraud à Trets (13530).

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué au Patrimoine et aux Marchés Publics, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par bail de location du 1^{er} janvier 1988 et avenant n°1 du 19 octobre 2007, le Département est preneur de locaux situés au 1^{er} étage de l'immeuble du 147 rue Féraud sis à Trets (13530), affectés aux services de la Direction Générale Adjointe de la Solidarité.

L'avenant n°1 précité prévoyait que le Département s'engageait, en sa qualité de preneur, à rembourser au bailleur le montant des factures d'eau.

Or depuis janvier 2018, le bailleur a fait transférer le compteur d'eau au nom du Département et ce dernier s'acquitte désormais des factures d'eau directement auprès du fournisseur.

Par ailleurs, la commune de Trets a procédé à un changement de numérotation de la rue permettant de faciliter l'intervention des secours et le passage des services postaux.

Le présent avenant n°2 au bail initial du 1^{er} janvier 1988 a pour objet de prendre en compte ces deux modifications.

Ce rapport ne comporte pas d'incidence budgétaire.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL